# DÉFENSE DU FRANÇAIS

#### BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 498 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Ma

Mars 2008

«La défense de notre langue n'est pas une marotte de vieux messieurs à parapluies ni de bonnes dames à chapeaux; il s'agit de la protection vitale de notre identité la plus élémentaire, ainsi que de nos intérêts de base. Il s'agit de résister à une colonisation voulue et concertée pour des raisons platement économiques, comme toutes les colonisations sur la Terre.»

(Claude Duneton)

#### « Borderline »

«L'expert psychologue a souligné une personnalité border line » signale à ses lecteurs (francophones) un quotidien romand.

Orthographié en un mot par le Robert & Collins 2006, border-line signifie «ligne de démarcation». En psychiatrie, borderline désigne un «cas limite». Au sens de l'article 121-2 du Code pénal français: «Abolition ou altération du discernement qui pousse une personne à franchir la frontière séparant les comportements responsables des névroses ou psychoses aliénantes.»

L'usage immodéré de termes anglais à la place de mots français ne dénote-t-il pas aussi un cas limite de trouble du discernement?

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

#### «Busing»

On expérimente en France le *busing* à l'école primaire. Il s'agit de l'adoption d'une expérience américaine de ramassage scolaire tendant à favoriser la mixité sociale en permettant aux élèves de quartiers en difficulté de fréquenter d'autres établissements scolaires de leur ville.

Ce système s'appelle déségrégation scolaire.

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

#### «Cool»

Incroyable mais vrai: cet anglicisme (*cool* « frais ») n'a encore jamais fait l'objet d'une de nos fiches. Le mot a été introduit dans le vocabulaire musical en parlant d'une tendance nouvelle du jazz par opposition à *hot* « chaud ».

Par extension, il est appliqué aux personnes et aux attitudes, emploi massivement répandu dans l'usage général, notamment chez les jeunes, où il concurrence *relax*. Il caractérise tout ce que le vocabulaire français (sans doute trop limité) exprime par *calme, tranquille, paisible, détendu, décontracté, serein, quiet, peinard*, etc.

### Décote

Cité par un quotidien français : « Nous refusons le système de décote, véritable double peine pour les salariés. »

Ce mot fait son apparition au cours des années 1960. «Le cours actuel fait apparaître encore une décote assez élevée » (*Le Monde*, 16.11.69).

Economie: évaluation d'une monnaie, d'une valeur boursière inférieure au cours officiel ou à un cours précédent. Finances: diminution de valeur affectant un titre. Comptabilité: minoration d'un actif apparaissant dans un inventaire. Fiscalité: exonération, réduction, abattement d'un impôt.

Fig. Décote d'un parti, d'un homme politique : baisse de popularité, perte de crédit.

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

## Démarrer

Ce verbe se rencontre de plus en plus à la forme transitive, avec l'approbation de certains dictionnaires usuels.

Le verbe *démarrer* est transitif en terme de marine seulement. Il s'oppose à *amarrer* et signifie « détacher ce qui était amarré; quitter son amarrage ».

« La jangada, démarrée, commença à prendre le fil du courant » (J. Verne).

Dans ses autres emplois, démarrer est intransitif. Le Dictionnaire de l'Académie est formel: «On ne doit pas dire: démarrer une voiture, mais la faire démarrer, ni, au sens figuré, démarrer une émission de radio, de télévision, mais la commencer.»

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

#### Horde, harde

Dans notre bulletin n° 497, la fiche «zizanie» comportait une erreur malencontreuse... que nos abonnés auront sans doute rectifiée d'eux-mêmes. Il était question d'une «horde» (sic) de sangliers. Le terme exact était, bien entendu, harde.

Harde (de l'all. Herde «troupeau») désigne une troupe de bêtes sauvages.

*Horde*: peuplade errante; troupe nombreuse et indisciplinée qui déferle avec violence et se livre à divers excès.

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

(Défense du français, n° 498, mars 2008)

Defense\_no498.indd 1 18.3.2008 8:25:33